



Prix CSRS – WWF 2011 pour la recherche scientifique en partenariat

Le « Prix CSRS – WWF » pour la recherche scientifique en partenariat a été instauré en 2001, à l'occasion du cinquantenaire du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte-d'Ivoire (CSRS). Le WWF s'est engagé à financer l'attribution de ce prix. Il a été remis pour la première fois en 2001, lors des festivités du jubilé du CSRS en Côte d'Ivoire. Les statuts suivants sont établis pour l'édition 2011 du prix.

BUT

Le « Prix CSRS - WWF » pour la recherche scientifique en partenariat a pour but d'honorer des chercheurs du CSRS ou ceux travaillant en association avec le CSRS pour des travaux de recherche pouvant contribuer à la conservation du Parc National de Taï (PNT).

PRIX

Le Prix se monte à 1'000'000 (un million) F CFA.- pour une équipe d'au moins deux chercheurs Nord – Sud ou Sud – Sud. La décision sera communiquée avant la fin du mois de mai 2011. La cérémonie de remise des prix se déroulera **le 7 septembre 2011 au CSRS.**

CANDIDATS

Peuvent être proposés, des scientifiques de sexe féminin et masculin reconnus d'une part pour l'excellence de leurs travaux de recherche dans un projet du CSRS ou associés au CSRS et d'autre part pour leur engagement dans la coopération en partenariat Nord-Sud ou Sud-Sud. Les candidats auront pris une part active à la conception du projet, à l'exécution de la recherche et à la mise en train de l'application des résultats. Ils doivent avoir fait preuve de leur compétence pour le travail aussi bien que pour l'analyse méthodologique. Ils doivent être des chercheurs principaux du projet. Ils devraient avoir publié dans des revues de renommée internationale dans leur domaine.

PROPOSITIONS DE NOMINATION

Les membres des facultés des universités et institutions de recherche au Nord et au Sud, impliqués dans un travail de recherche en partenariat, peuvent soumettre une ou plusieurs nominations pour le prix.

Le dossier des nominations (en anglais ou en français) contiendra:

1. Les nom, adresse, numéro de téléphone et adresse électronique du proposant
2. Une description des mérites scientifiques et une brève présentation des travaux scientifiques des équipes / partenaires proposés (au maximum 1 page)
3. Une description de l'engagement personnel des candidats et une explication brève des raisons qui ont conduit le proposant / la proposante à recommander le ou les candidat(s) pour le Prix (au maximum 1 page)
4. L'adresse, les affiliations, les CVs et les listes des publications des candidats
5. Une description de la relation entre le ou les proposant(s) et les candidats
6. Trois références qui pourront juger des qualifications des candidats

CRITERES DE SELECTION

Le Prix sera attribué selon les critères suivants:

- l'originalité des projets et des résultats scientifiques
- la prise en compte de l'applicabilité et de l'utilité des résultats pour la conservation du PNT
- l'engagement des candidats dans la collaboration en partenariat
- la qualité de la proposition soumise

COMMISSION DE SELECTION

La Commission responsable de l'attribution du Prix 2011 est composée de:

Président : Prof. SIDIBE Valy (Directeur Général de la Recherche au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Enseignement Supérieur, Côte-d'Ivoire).

Membres : M. NANDJUI Awo (Chef du Projet WWF Taï), Col. KAHIBA Lambert (Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves), Prof. BONFOH Bassirou (Directeur Général du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire), Prof. TAHOUX Martine (Directrice du Centre de Recherche en Ecologie), Prof. ESSETCHI Kouamelan (Doyen de l'UFR Biosciences de l'Université de Cocody).

La Commission est habilitée à faire appel à des experts pour la conseiller. Elle se réserve le droit de ne pas attribuer le prix au cas où aucun dossier ne satisfait aux conditions de sélection. Les décisions de la Commission sont irrévocables.

DELAI DE PROPOSITION

Le délai pour le dépôt du dossier des nominations pour le Prix 2011 est fixé au **28 février 2011**.

ADRESSE DE LA COMMISSION DE SELECTION

Le Président, Prix CSRS – WWF 2011, c/o Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire. Afin de faciliter le travail de la Commission, la soumission électronique des dossiers est recommandée à l'adresse suivante <prixcsrswwf@csrs.ci>.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations veuillez contacter Prof. BONFOH Bassirou, CSRS,
Tél. : +225 23 47 27 90, Fax : +225 23 45 12 11, Mél : bassirou.bonfoh@csrs.ci